



# Budget 2026

## Mot du maire



**Normand Dyotte**  
Maire



**Chers citoyens,**

Au nom du conseil municipal, il me fait plaisir de vous présenter le budget 2026 de la Ville de Candiac. Adopté lors de la séance du 8 décembre, il s'établit à 72 535 300 \$. Pour 2026, le taux d'imposition pour une résidence unifamiliale se situe à 0,4562 \$ du 100 \$ d'évaluation. Je souhaite souligner que l'ajustement global du compte de taxes municipal, incluant les tarifs d'eau et de matières résiduelles, concorde avec l'Indice des prix à la consommation (IPC), soit une augmentation moyenne de 3,3 %. Cette approche responsable témoigne de notre volonté de maintenir l'équilibre entre la qualité des services offerts et la capacité de payer de nos citoyens.

Le maintien et la modernisation de nos actifs demeurent au cœur de nos priorités. Dans ce contexte, le tarif lié à l'eau potable connaît une légère hausse, reflet direct de l'augmentation des coûts liés aux infrastructures d'approvisionnement et de traitement de cette ressource précieuse. Véritable or bleu, l'eau doit être utilisée avec discernement. C'est d'ailleurs dans cette optique que la Ville applique depuis deux ans une réglementation visant à encadrer son utilisation. De plus, d'importants investissements seront nécessaires au cours des prochaines années pour répondre aux besoins croissants et afin d'assurer la pérennité de nos infrastructures liées à l'eau. Ces projets s'inscrivent dans une vision à long terme pour garantir la fiabilité de nos services essentiels.

Candiac poursuit avec détermination ses projets structurants, dont le développement du futur centre-ville Montcalm. Le déménagement prochain du Service des travaux publics, la relocalisation de la caserne, ainsi que la connexion de la rue Joubert au boulevard Montcalm, contribuent à améliorer l'accessibilité et la vitalité de ce secteur névralgique. Sur le long terme, la construction de la Maison du citoyen, de la nouvelle bibliothèque, ainsi que l'aménagement d'une place publique viendront enrichir ce milieu de vie dynamique et rassembleur. Je vous invite à demeurer informés des orientations à venir à travers notre plan stratégique et la Vision 2033 au [candiaccvision2033.ca](http://candiaccvision2033.ca).

Par ailleurs, la concrétisation du prolongement du boulevard de Sardaigne et le lancement des travaux liés à la future bretelle d'accès à l'autoroute 15 marquent enfin une avancée attendue depuis longtemps, améliorant la fluidité de la circulation et la connectivité de ce secteur.

Je tiens à souligner la poursuite du développement de nos installations sportives et communautaires, notamment avec l'ajout de huit nouveaux terrains de pickleball, l'aménagement d'un parc à chiens ainsi que la réfection de nos terrains de tennis. Ces investissements favorisent un mode de vie actif et renforcent le sentiment d'appartenance à notre milieu.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de la Ville de Candiac, dont l'engagement, le professionnalisme et la sensibilité à la réalité citoyenne contribuent chaque jour à la réalisation efficace de nos projets et au maintien de services de qualité.

Enfin, je tiens à vous remercier pour la confiance renouvelée envers le conseil municipal. La reconduction de l'équipe pour les quatre prochaines années, de même que l'arrivée de deux nouvelles conseillères, nous permettent d'aborder ce nouveau mandat avec enthousiasme, cohésion et détermination.

**Le maire,**  
Normand Dyotte



## Charge fiscale moyenne 2026

	Budget 2025	Budget 2026
<b>Pour l'immeuble unifamilial d'une valeur moyenne</b>		
Évaluation d'une résidence moyenne	853 202 \$	853 202 \$
Taxe foncière générale – Taux du 100 \$ d'évaluation	0,4455 \$	0,4562 \$
Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée	3 801 \$	3 892 \$
<b>Compensations et tarification pour les services municipaux d'un immeuble unifamilial (montant fixe par unité de logement)</b>		
Eau	187 \$	240 \$
Eau – Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	291 \$	292 \$
<b>TOTAL DES TARIFS POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE</b>	<b>528 \$</b>	<b>582 \$</b>
<b>Charge fiscale moyenne</b>		
Pour une résidence unifamiliale excluant les taxes de répartition locale	4 329 \$	4 474 \$
<b>Augmentation annuelle</b>	-	<b>145 \$ (3,3 %)</b>

## Programme quinquennal d'immobilisation (PQI)

Pour la première fois, la Ville de Candiac adopte un Programme quinquennal d'immobilisations plutôt qu'un Programme triennal. Cette évolution marque une étape significative dans notre façon de planifier le développement et l'entretien de nos infrastructures. Par ce geste, le conseil municipal reconnaît l'importance stratégique de ses actifs et réaffirme sa volonté de raffiner sa planification afin de mieux structurer les investissements à moyen et long terme. Cette approche permet d'assurer une gestion plus prévoyante, cohérente et alignée avec la Vision 2033, tout en soutenant la pérennité et la qualité des services offerts à la population.

Le PQI est un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des prochaines années. Il s'agit d'un plan d'investissement qui met en perspective de nouveaux projets tout en assurant le maintien et la qualité des actifs municipaux.

### Pour 2026, voici quelques projets en cours de réalisation :

- Poursuite du prolongement du boulevard de Sardaigne pour accueillir la future bretelle autoroutière
- Poursuite du prolongement de l'avenue Joubert
- Parc André-J.Côté - Réaménagement et stabilisation des berges
- Élaboration du plan de gestion des actifs en eau
- Parc central du TOD de la Gare - Plans et devis

Au cours des cinq prochaines années, Candiac prévoit investir plus de 452 538 102 \$ dont 26 304 119 \$ en 2026. Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

**Il est à noter que l'adoption du PQI confirme ainsi l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une obligation ou une garantie de réalisation puisqu'il ne s'agit pas d'une autorisation de dépenses.** Certains projets se feront, par exemple, sous réserve d'approbation gouvernementale et chaque projet doit d'abord être soumis au conseil municipal pour adoption.

Notons enfin que certains projets d'immobilisation inclus au PQI d'une année antérieure peuvent n'être réalisés que l'année suivante.

**Rôle  
d'évaluation  
EN UN CLIC**



# BUDGET 2026

Revenus	2025	2026
<b>Taxes</b>	46 906 900 \$	50 375 700 \$
<b>Tarification services</b>	5 863 600 \$	6 368 100 \$
<b>Services rendus</b>	5 367 700 \$	5 756 600 \$
<b>Paiement tenant lieu de taxes</b>	451 600 \$	638 400 \$
<b>Autres revenus</b>	1 981 100 \$	1 891 600 \$
<b>Revenus d'intérêts</b>	1 380 000 \$	1 400 000 \$
<b>Revenus de mutation</b>	3 250 000 \$	4 000 000 \$
<b>Transfert</b>	1 710 500 \$	1 767 300 \$
<b>Subventions</b>	329 000 \$	337 600 \$
<b>TOTAL</b>	<b>67 240 400 \$</b>	<b>72 535 300 \$</b>
<b>ÉCART</b>	<b>5 294 900 \$ (+ 7,8 %)</b>	

Dépenses	2025	2026
<b>Administration générale</b>	11 421 700 \$	12 359 200 \$
<b>Sécurité publique</b>	11 624 800 \$	12 590 200 \$
<b>Transport (travaux publics)</b>	10 009 600 \$	10 288 300 \$
<b>Hygiène du milieu</b>	10 666 500 \$	11 509 600 \$
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	4 362 700 \$	4 486 100 \$
<b>Loisirs et culture</b>	8 051 700 \$	8 203 200 \$
<b>TOTAL DES SERVICES MUNICIPAUX</b>	<b>56 137 000 \$</b>	<b>59 436 600 \$</b>
<b>Service de la dette - Intérêts, capital, fonds de roulement et affectations</b>	11 103 400 \$	13 098 700 \$
<b>TOTAL</b>	<b>67 240 400 \$</b>	<b>72 535 300 \$</b>
<b>ÉCART</b>	<b>5 294 900 \$ (+ 7,8 %)</b>	

## Taux de taxes

### ■ Taux de taxes foncières du 100 \$ d'évaluation

	2025	2026
Résiduel (incluant condo/duplex)	0,4841 \$	0,5102 \$
Unifamilial	0,4455 \$	0,4562 \$
Trois logements et plus	0,5229 \$	0,5653 \$
Commercial	1,9831 \$	2,0505 \$
Industriel	1,9845 \$	2,0519 \$
Terrains vagues desservis	1,9364 \$	2,0408 \$
Agricole	0,4841 \$	0,5102 \$

## Tarifs eau et matières résiduelles

	2025	2026
Eau	<b>Unifamilial</b>	187 \$
	<b>Condo et logement</b>	187 \$
	<b>Commercial et industriel</b>	187 \$
<b>Piscine</b>	50 \$	50 \$
<b>Matières résiduelles</b>	<b>291 \$</b>	<b>292 \$</b>

Vous pouvez accéder en tout temps au rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027 sous l'onglet *Finances et budget* du candiac.ca. La date de référence de ce rôle est le 1<sup>er</sup> juillet 2023 selon les conditions du marché tel qu'il existait.

**Rendez-vous au candiac.ca pour consulter le rôle d'évaluation sous l'onglet *Finances et budget*.**



## Informations à retenir

### Quand dois-je payer mes taxes?

#### POUR UN COMPTE DE TAXES DE 300 \$ OU MOINS

- Un seul versement : 5 février 2026

#### POUR UN COMPTE DE TAXES DE 301 \$ ET PLUS

- 1<sup>er</sup> versement : 5 février 2026 • 2<sup>e</sup> versement : 4 juin 2026\*

\* Il n'y aura pas de rappel pour le 2<sup>e</sup> versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2<sup>e</sup> paiement de taxes ou de joindre au 1<sup>er</sup> paiement un chèque postdaté pour le 2<sup>e</sup> versement.

### Comment puis-je payer mes taxes?

#### PAR VOTRE INSTITUTION BANCAIRE

Au comptoir, au guichet automatique ou via le site Internet de votre institution. Pour chaque paiement, vous devez inscrire le numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

#### PAR LA POSTE

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :

Ville de Candiac  
a/s Service des finances  
100, boulevard Montcalm Nord  
Candiac, J5R 3L8

#### EN PERSONNE

À l'hôtel de ville. Chèque ou carte de débit bancaire.

#### Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)

Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

#### PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

### Que faire si j'ai déjà vendu ma propriété?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2025, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

### Mes taxes sont-elles déductibles d'impôt?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Le cas échéant, le montant admissible sera indiqué sur votre compte de taxes à la section « subvention potentielle relative à la hausse de taxes municipales ». Si cette section n'apparaît pas sur votre compte, votre résidence n'est pas admissible. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration de revenus puisqu'aucun reçu ne sera remis.

### Note

Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement 1540, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

Budget 2026 est une publication du Service des communications et relations avec le citoyen, ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac, distribuée en janvier 2026.

**Dépôt légal :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**Tirage :** 8 000 copies

[candiac.ca](http://candiac.ca) | [finances@candiac.ca](mailto:finances@candiac.ca)

